

**Fédération Française du Sport Adapté
Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 Juillet 1971
N° de dossier 71/956
Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 Avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 Mai 1999**

Les membres du comité directeur de la Fédération Française du Sport Adapté dont le siège est situé au 3 rue Cépré, 75015 Paris, se sont réunis le vendredi 4 et samedi 5 mars 2016 au siège de la fédération à Paris sur convocation écrite du président en date du 26 février 2016, conformément aux dispositions statutaires.

1 - Chaque participant signe le registre de présence en entrant en séance.

Présents :

Marc TRUFFAUT	Président
Henri MIAU	Vice-président délégué
Joël RENAULT	Secrétaire général
Jean-Claude WACH	Trésorier
Roy COMPTE	Vice-président chargé de la formation, études, recherches, publications et du suivi du projet fédéral
Yves OBIS	Vice-président chargé du suivi du secteur compétitif et du développement du secteur non compétitif
Catherine FAYOLLET	Vice-présidente chargée de la structuration de la pratique des APS dans le secteur du handicap psychique – Médecin fédéral national
Michel PONCHAUT	Membre
Madeleine d'ENGREMONT	Membre
Colette FERON GRENOUILLEAU	Membre
Claude GISSOT	Membre
Henry ROIG	Membre
Sandrine DESTOUCHES	Membre

Excusés

Marie-José LALLART	Secrétaire générale adjointe
Fabienne MANGONI	Membre
Pascal LAVAINNE	Membre
Président FOUCAULT	Président d'honneur
George Ray JABALOT	Président d'honneur

Assistent à la séance :

Marie-Paule FERNEZ	DTN
Alain DELETOILLE	Directeur exécutif et juridique

2. Approbation de l'ordre du jour.

3. Approbation du PV du séminaire de La Rochelle

Quelques remarques sont formulées par Claude Gissot. Les modifications seront effectuées par le

secrétaire général.

4. Validation du calendrier des championnats de France 2017

Joël Renault fait le point sur les représentations du comité directeur aux différents championnats de France 2016.

5. Préparation du programme sportif national 2017

Les championnats qui ont reçu la validation de la DTN et du département sport.

- Canoë kayak
- Escalade
- Badminton
- Cross
- Tir à l'Arc
- Lutte
- Football à 11
- Equitation
- Sports Boules
- Pétanque
- Tennis

Championnats de France en attente de validation :

- Athlétisme
- Athlétisme indoor (proposé par Marc Truffaut) à Reims
- Tennis de table
- Football à 7
- Ski
- VTT (problème d'affiliation du Col)
- Handball
- Futsal
- Basket Ball
- Coupe Espoir Foot Ball
- Judo (Orléans ?)

Championnats pour lesquels il n'y a pas de candidat

- Natation (peut être Toulon ou St Raphael ?)
- Sport Adapté Jeunes (peut-être Aubagne ou Brest ?)

A noter que désormais la coordination générale des championnats de France est assurée par Céline Massanet.

Le département Sport souhaite que l'on attribue les championnats de France entre 18 et 24 mois avant le déroulement du championnat afin de permettre aux organisateurs de rechercher des fonds. Il conviendra au niveau des commissions sportives d'être proactif.

Le département sport demande à revoir le rôle de l'élus dans les commissions, il souhaite être le référent des élus.

5. Point du président

Marc Truffaut apporte un certain nombre d'informations sur :

- La Confédération Internationale Francophone Sport Adapté et Culture :

Marc informe le comité directeur qu'il a, avec Roy Compte, pris l'initiative de créer la « Confédération Internationale Francophone Sport Adapté et Culture ». Le but de cet organisme international est « l'accession aux pratiques sportives internationales concernant les déficients

intellectuels ». En effet il existe un déficit d'organisation et de pratique pour ce public dans les pays francophones, notamment en Afrique. Il a pour conséquence un manque de formation, d'experts, d'entraîneurs et surtout d'événements sportifs internationaux significatifs dans les pays francophones. Cette confédération a été créée le 10 novembre 2015 à l'initiative de la FFSA. Elle est soutenue notamment par les comités nationaux paralympiques des pays d'Afrique. Roy COMPTE en est le président. Il relate l'historique de cette création, en particulier tous les contacts pris avec divers pays, mais aussi avec la Confejes (confédération francophone des ministres des sports), avec laquelle une convention de coopération est en préparation. La confédération adhèrera à l'INAS. Elle permettra à la FFSA, à l'origine de cette création de gagner en influence au niveau international.

- Les relations avec le CPSF :

La présidente du CPSF a exprimé le souhait de venir sur des championnats de France SA afin d'évaluer le niveau de validité des titres de champions de France au sein de la FFSA

- Les différents rendez-vous prévus :

- avec le ministère des sports sur l'avenir des ESQ de la FFSA et leur financement, sur la création et le fonctionnement du « centre de ressources FFSA » implanté au CREPS de Chatenay-Malabry qui assurera le suivi professionnel des Sportifs de Haut Niveau de la FFSA.
- Avec le directeur du CNDS national, également pour les ESQ fléchés SA.
- Avec le directeur de la CNSA pour lui présenter le travail effectué par l'ensemble des ESQ dont le financement a été reconduit.
- Avec les représentants de Malakoff Médéric, partenaire de la FFSA. Il est souhaitable que le principal partenaire de la FFSA soit présent aux jeux paralympiques de Rio 2016 pour apprécier les prestations des représentants de la FFSA. Cette présence est d'autant plus importante qu'un nouveau directeur général vient d'être nommé à la tête de cette importante entreprise. Il est nécessaire de convaincre les nouveaux dirigeants de Malakoff Médéric de l'intérêt pour cette entreprise de poursuivre le partenariat initié par leurs prédécesseurs.
- Pour Rio 2016, le président propose que la FFSA offre 2 packages de 5 jours, un au début, des jeux, un à la fin des jeux si Malakoff propose un supplément de son partenariat, cette somme pourrait être consacrée à deux invitations supplémentaires. Le comité directeur donne son avis favorable à l'unanimité.

Le président évoque quelques points :

- L'évaluation actuelle par les DRJS sur l'emploi des ESQ dans les CDSA, ligues :

Cette analyse est faite au regard de l'adéquation du travail effectué avec le projet fédéral. En conséquence, il y a un risque sérieux sur la pérennisation du financement des quelques ESQ qui sont placés dans les associations et n'assurent pas un vrai développement du SA sur un territoire dans la ligne du projet fédéral.

- Le bilan du service formation :

Afin d'avoir une vision plus claire sur les résultats de l'ensemble des stages, il est important de faire une évaluation analytique sur plusieurs années de chacun des stages inscrits au programme de formation. Ces données ont été déjà demandées au directeur du service. Le président renouvellera sa demande par écrit.

6. Point du trésorier

* Tableau de bord et tendance 2015, un léger excédent devrait être dégagé.

Annuellement, il est déclaré entre 50 à 60 sinistres à Gomis Allianz pour des sommes allant entre 8 000 et 22 000€.

7. La réforme territoriale

Des rencontres entre les équipes des ligues devant fusionner avant le 31 décembre 2017 se déroulent en ce moment. Dans certaines régions, il semble qu'il manque un temps suffisant pour faire un état des lieux exhaustif avant de prévoir les modalités finales de fusion.

En fonction des territoires, si la FFSA fait le constat de blocages, de désaccords ou de conflits sur les démarches et procédures de fusion, elle prendra toutes dispositions pour imposer les solutions afin de procéder à la fusion des ligues concernées dans le délai exigé par le ministère des sports.

8. La DTN

Marie Paule Fernez rend compte du séminaire de la DTN qui s'est tenu à Prémanson du 27 au 29 janvier.

* Sport et handicap Psychique :

- Le développement se poursuit dans ce secteur. Trois opérations prévues pour 2016
- Un appel à projet sera lancé en direction des territoires
- Un colloque national est prévu dans le Gard
- Une implication et développement de l'offre de pratiques en direction des Hôpitaux Psy sont constatés
- Constat de peu d'actions dans le milieu carcéral et difficulté des acteurs de terrain pour y intervenir. Pas d'incitation de l'échelon national dans ce secteur mais possibilité pour les acteurs (s'il y en a) qui le souhaitent de poursuivre
-

* Evolution des missions au sein de la DTN :

- Emilie Laissus est en charge de la création du Pôle d'entraînement, d'Excellence et d'Expertise T21 et du suivi socioprofessionnel des T21.
- Aurélie Charasse est chargée de la CSN Natation et Responsable du Pôle France Natation. L'entraîneur du Pôle France est Bertrand Sebire et prioritairement positionné sur la détection.
- Romain STRAUB est en charge du Suivi Socio-éducatif et professionnel des SHN (hors T21). Coordination Générale du DNSA à Alain Deletoille. Il reste en charge de la partie technique.
- Céline MASSANET intègre la DTN avec missions nationales sur la coordination des championnats de France et entraîneur national natation T21.

* Coordination des commissions sportives :

Une actualisation des CTN référents et un point sur les DSF et les élus référent de chaque commission ont été faits.

- Il a été proposé de s'interroger sur le maintien des commissions qui n'ont ni réglementation ni réelle activité : arts du cirque, danse, golf, escrime, pelote basque, plongée, randonnée pédestre, surf, taekwondo, voile.
- 24 CSN ont été identifiées (dont 11 sans activité ni réunion au moins une fois dans l'année).
- 20 disciplines sont règlementées et organisées de manière compétitive jusqu'au championnat de France (18 + 2, SAJ et Activités motrices.).

* Catégorisation des disciplines pour prioriser le développement :

La DTN a proposé de catégoriser les différentes disciplines sportives du SA.

Disciplines de HN et inscrites dans les manifestations IPC : Athlétisme, natation, tennis de table, football, basket, ski nordique, ski alpin

- Disciplines inscrites dans les manifestations de l'INAS et/ou à forte pratique au sein de la FFSA : Cyclisme, Tennis Handball, Badminton, Pétanque, Judo, Tir à l'arc, Equitation, SAJ, Activités motrices
- Disciplines autres : sport boules, lutte, kayak, escalade, gymnastique
- Disciplines sans règlement et sans Commission sportive à la FFSA mais pratiquées en compétition à l'échelon local : Sarbacane, Bowling, Base Ball, Course d'orientation, Golf, Gymnastique, Karaté, Patinage, Pêche, Triathlon, Voile, Ultimate.

La DTN a proposé un certain nombre d'exigences minimales aux commissions sportives nationales

Disciplines SHN (Foot, Basket, Ski, Athlé, TT, Natation)	Disciplines INAS et forte pratique	Disciplines autres
<p><u>Projet d'Olympiade à rédiger :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • CF : gestion technique (dont vérification des engagements) • Développement territorial (animation ref. régionaux) • Formation : AQSA, initiateurs, officiels • repérage de talents • Règlement <p><u>Fonctionnement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • réunions hors pôles et compétitions. • Pas de plafond en nombre de personnes. • Animation de page internet. 	<p><u>Plan d'actions d'Olympiade à rédiger :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • CF : Gestion technique • Règlement • Formation des officiels <p><u>Fonctionnement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas de plafond en nombre de personnes. 	<p><u>Plan d'actions annuel préétabli :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • CF : gestion technique et sensibilisation des officiels • Règlement

Les DSF et les commissions sportives sont validés conjointement par le département sport et la DTN.

De plus en plus de CTF siègent dans les commissions sportives, Marie-Paule Fernez précise que cela ne figure pas dans leur lettre de mission.

Un séminaire rassemblant toutes les commissions sportives ainsi que les élus et les CTN en charge d'une discipline est prévu les 21/22 mai à Toulouse.

9. Point du secrétaire général

- Affiliations – radiations

16 demandes d'affiliation, 2 complètes

- Sont affiliées les associations suivantes

33/66 CLUB ATHLETIC VILLENAVAIS

ESPACE D'ORNON, MAIRIE DE VILLENAVE ROUTE DE LEOGNAN

33140 VILLENAVE D'ORNON

17/37 ADRIEN

MAIRIE

17210 CHEVANCEAUX

- Sont affiliées sous réserve de compléter leurs dossiers :

32/15 CERCLE PONGISTE AUSCITAIN

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

32000 AUCH

81/41 ASPTT ALBI SECTION BOULES

26 AVENUE DE ST JUERY

81000 ALBI

22/24 AS POUR L'ANIMATION DU PAYS PLINN

LIEU DIT PEN AR C'HOAT

22110 TREMARGAT

44/46 COTE DE JADE ATHLETIC CLUB

MAISONS DES ASSOCIATIONS 4 RUE DE LORRAINE	44210 PORNIC
09/19 ETOILE SPORTIVE ST JEAN DU FALGA STADE MUNICIPAL RUE DU 14 JUILLET	09100 ST JEAN DE FALGA
22/25 ESPERANCE ST QUAY PORTRIEUX TT 21 RUE POINCARE	22410 ST QUAY PORTRIEUX
35/20 EQUIDICAP 5 ALLEE DES COURTILS	35250 ST SULPICE LA FORET
86/26 US DE VOUILLE 8 RUE DU STADE	86190 VOUILLE
74/25 CRAN TENNIS DE TABLE 22 BIS AVENUE GERMAIN PERREARD	74960 CRAN GEVRIER
55/07 ASA DU NORD MEUSIEN IME THIERVILLE 74 AVENUE PIERRE GOUBET	55840 THIERVILLE SUR MEUSE
56/19 AS COLPO ATHLE PLAISIR MAISON DES ASSOCIATIONS 11 AVENUE DE LA PRINCESSE	56390 COLPO
95/24 CERGY PONTOISE BASKET BALL CS DES MARADAS SIS PASSAGE DU LYCEE	95300 PONTOISE
95/23 ALBONAISE DE FRANCONVILLE GYMNASTIQUE MAIRIE DE FRANCONVILLE	95130 FRANCONVILLE

Une demande d'audit informatique sera effectuée auprès de la société ATOS.

L'ordre du jour des AGE et AGO sont présentées ainsi que les résolutions.

Le congrès, suite au changement de programme un erratum sera envoyé aux associations. DSF ont-ils été invités au congrès ?

10. Tour de table des différentes commissions

Colette Feron

Elle fait, le point sur les bénévoles décorés :

- Suzanne Muller a reçu la médaille d'or Jeunesse et Sport
- Jean Pierre Eckly a été décoré de l'Ordre National du Mérite (chevalier)

Elle rappelle la possibilité de récompenser nos bénévoles avec les mains de bronze, d'argent, l'or étant réservé au fédéral.

Boutique : elle a été créée pour fédérer, elle évoque les relations difficiles avec Original Flockers Recherche de tarif en cours pour avoir un équipementier avec Adidas, Macron...

Catherine Fayollet

Le compte rendu de la réunion de suivi de CAPAHPsy (commission APA et Handicap psychique) a été diffusé aux membres du comité directeur

Dénonciation du contrat du logiciel Escamon

SMR pour les déplacements à l'international

La commission médicale élargie se tiendra le 16 avril

Il ne sera pas délivré de label national pour les colloques régionaux

Catherine Fayollet a participé à la commission mixte « handicap et golf », elle est sollicitée également pour le « swing golf ».

Alain Delétoille

Présente un plan stratégique qu'il va mettre en œuvre sur la recherche de partenariats financiers pour la FFSA

Le comité directeur remercie Alain pour cette démarche et soutient la mise en œuvre de ce plan.

Claude Gissot

Il convient de revoir tous les règlements ainsi que le cahier des charges des championnats de France Uniformisation de la dénomination des catégories d'âge à revoir (SAJ-vétérans).

Yves Obis

Pour le Sport Loisir, il souhaite plus de promotion et communication sur les Défis auprès de nos CDSA et ligues

Règlements généraux à refaire avec les nouvelles classifications, expérimentation sur quelques sports et sur plusieurs régions, une réunion aura lieu après l'assemblée générale fédérale.

Travailler avec Manon Vaujour pour ajouter un paragraphe sur le contrat passé entre le président du COL et la FFSA au cas où l'organisateur d'un championnat de France ne respectait pas ses engagements.

Dans les règlements généraux, supprimer le secteur activités handicap psychique.

Sandrine Destouches

Sandrine Destouches est volontaire pour renforcer le département sport, accord à l'unanimité du comité directeur.

Henry Roig

Fait le point sur les entretiens du suivi du personnel avec Alain Delétoille

Il y a une absence de sollicitation concernant la formation professionnelle.

Mado d'Engremont

Une nouvelle équipe constituant la commission Activités motrices s'est mise en place avec notamment 2CTF et un président de CDSA

Les membres ont traité 85 dossiers déposés par 34 comités départementaux et 6 ligues :

21 bilans d'actions en AM 2014-2015, 36 cahiers des charges 2015-2016 et 28 projets « estivales des activités motrices » ont été analysés.

Henri Miau

- Assurance Allianz :

Avec Alain Deletoille et Manon Vaujour, il a reçu les représentants d'Allianz, assureur de la FFSA pour faire un point sur les différents contrats passés entre la FFSA et cette compagnie.

Allianz a proposé à la FFSA d'intégrer systématiquement la RC pour l'ensemble des licenciés dans le tarif de la licence. Cet aspect supprimant le choix des adhérents ayant donné lieu à jurisprudence, une étude plus approfondie est nécessaire avant d'imposer cette pratique au SA. En attendant, les modalités relatives à la prise de la RC ne seront pas modifiées pour la saison sportive 2016-2017.

Henri Miau demandera au service licence un état statistique sur les licences avec RC, sans RC, le nombre de formules B1, B2, B3 pour avoir une image plus exacte sur ce sujet.

Il est à noter que les organisateurs membres de la FFSA sont couverts en RC pour l'ensemble des manifestations sportives organisées sur le territoire ainsi que sur l'ensemble des bénévoles qui s'engagent auprès des membres de la FFSA. Il est donc inutile, pour les CDSA, ligues ou associations de prendre une assurance complémentaire pour leur RC. Une note sera préparée en direction des adhérents de la FFSA et publiée dans la News

- Convention avec la fédération Lutte :

Une proposition de modification de la convention signée avec la FF Lute a été adressée à la FFSA. Henri Miau estime que la rédaction de certaines propositions n'est pas conforme à la

convention-type qui avait été adoptée.

- Conférence-débat sur le sport handicap :
Henri Miau a représenté le président à une conférence débat organisée par la FDJ le 17 au CNOSF

RELEVÉ DE DECISIONS du comité directeur du 4 et 5 mars 2016

Décision	Personnes chargées du suivi
LE BILAN DU SERVICE FORMATION Afin d'avoir une vision plus claire sur les résultats de l'ensemble des stages, il est important de faire une évaluation analytique sur plusieurs années de chacun des stages inscrits au programme de formation. Le président renouvellera sa demande par écrit.	Marc TRUFFAUT Roy COMPTE
COMMUNICATION DES PV DES COMITES DIRECTEURS Le président propose que la FFSA offre 2 package de 5 jours, un au début, des jeux, un à la fin des jeux si Malakoff propose un supplément de son partenariat, cette somme pourrait être consacrée à deux invitations supplémentaires.	Marc TRUFFAUT Alain DELETOILLE
DEPARTEMENT SPORT Sandrine Destouches intègre le département sport.	YVES OBIS



Joël RENAULT
Secrétaire Général



Marc TRUFFAUT
Président